Envoyé en préfecture le 23/06/2026
Reçu en préfecture le 23/06/2026
Publié le
ID : 029-212901128-20260609-CCAS_2026_05-DE

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
Commune de LANILDUT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE LA COMMISSION ADMINISTRATIVE DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

L'an deux mille vingt-six, le mardi neuf juin à dix-huit heures trente, les membres du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale, légalement convoqués, se sont réunis à la mairie de LANILDUT, sous la présidence de Monsieur Jean-Noël BRIANT.

Date de la convocation :
1er juin 2026

Nombre de membres :
- En exercice : 15
- Présents : 10
- Votants : 13

Présents : Jean-Noël BRIANT, Gwenaëlle PASTOL, Isabelle LAOT, Mallorie JACQ, Marine LE GOFF, Solenne CAP, Hélène NICOL, Elisabeth SIMPSON, Virginie TOQUIN, Jacques HAMON

Absents ayant donné pouvoir : Thierry GALES a donné pouvoir à Gwenaëlle PASTOL, Christine ABARNOU a donné pouvoir à Hélène NICOL, Christian ROLLAND a donné pouvoir à Jacques HAMON

Absents : Jean-Luc JEGOU, Valérie MALLET

Secrétaire de séance : Gwenaëlle PASTOL

Délibération 2026-05 :
Approbation du procès-verbal de la séance du 11 mars 2026

Monsieur le président expose qu'à l'ouverture de chaque séance, il soumet à l'assemblée le procès-verbal de la séance précédente pour adoption.

Il est donc proposé d'approuver le procès-verbal de la séance du 11 mars 2026.

Après en avoir délibéré, le conseil d'administration adopte cette proposition à la majorité (12 voix pour, 1 abstention : Solenne CAP).

Le Président,